

Le présent questionnaire a été élaboré dans le cadre d'un stage de Master en Santé Publique Internationale à l'Université Senghor (Alexandrie).

Il a été utilisé dans l'étude intitulée :

« Déterminants et facteurs prédictifs de la déclaration des erreurs médicamenteuses chez les professionnels de santé à l'Institut National de Nutrition à Tunis : une étude transversale basée sur le Health Belief Model (HBM) ».

Ce travail a été mené au sein de l'Institut National de Nutrition et de Technologie Alimentaire (INNTA), Tunis.

© 2021 Aya Elhusseiny Shaaban.

Ce questionnaire est placé sous licence Creative Commons Attribution – NonCommercial – NoDerivatives 4.0

International (CC BY-NC-ND 4.0).

Lien de la licence : <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

Vous pouvez utiliser ce questionnaire à des fins académiques et de recherche, à condition de citer l'auteur et la source. Toutefois, vous ne pouvez ni le modifier, ni le transmettre pour une autre recherche, ni créer de versions dérivées sans l'autorisation écrite préalable de l'auteur. Pour toute adaptation limitée (max. 20 %), une demande écrite est obligatoire.



Ressources et Références Officielles **Mémoire (DICAMES)** :

<https://dicames.online/jspui/handle/20.500.12177/7964>

Bibliothèque universitaire :

<https://urls.fr/HSbyaF>

Article publié (PAMJ-CM) :

<https://www.clinical-medicine.panafrican-med-journal.com/content/article/12/41/full/>

Questionnaire (INNTA) :

<http://www.institutdenutrition.rns.tn/?p=2291>

Authors and co-authors:

Author

Aya Elhusseiny Shaaban

Corresponding Author contact:

aya.shaaban.campus@gmail.com

Validation

Azza Mehanna

Mohamed Hsairi

Hayet Moussa

Roger Salamon

Supervision

Najoua Benamara

Revision

Francois Marie Lahaye

Jalila Elati

Chiraz Béji

Informatisation

Tarek Trabelsi

Citation:

Shaaban A.E., Mehanna A., Lahaye F.M., Hsairi M., Trabelsi T., Salamon R., Moussa H., Beji C., Elati J., BenAmara N. (2021). Questionnaire développé dans le cadre du mémoire de Master en Santé Publique Internationale, Université Senghor, Alexandrie. "Facteurs associés à la déclaration des erreurs médicamenteuses par les professionnels de santé d'un hôpital spécialisé à Tunis : Étude transversale à l'aide de Health Belief Model." *PAMJ – Clinical Medicine*. 2023;12:41.

[doi: 10.11604/pamj-cm.2023.12.41.40081],

[Questionnaire available from: <http://www.institutdenutrition.rns.tn/?p=2291>]

Please include the following acknowledgment in your thesis and any related publications: "The questionnaire used in this study was developed by Dr. Aya Elhusseiny Shaaban and used with her permission."

ENQUÊTE QUANTITATIVE
AUPRÈS DES PRESTATAIRES DE SERVICE DE SOINS DE SANTÉ
Institut National Zouhair Kallel de Nutrition et de Technologie Alimentaire
Message de recrutement des participants

OBJET : votre participation à une enquête quantitative dans le cadre de mon projet de Master ayant pour titre : Déterminants et prédicteurs de la déclaration des erreurs médicamenteuses chez les professionnels de santé à l'Institut National de Nutrition à Tunis : Une étude transversale basant sur le Health Belief Model (HBM)

Bonjour,

Étudiante en Master de Santé Publique Internationale à l'Université Senghor (Alexandrie, Égypte), je vous contacte au sujet de mon projet de recherche ci-dessus, sous la Direction de Mme Nejoua Ben Amara.

Le thème de ma recherche entre dans le cadre de l'initiative du projet de l'OMS « Hôpital Ami de la Sécurité du Patient »

En effet, les erreurs médicamenteuses ont longtemps été un sujet sensible qui reste tabou dans le domaine de la santé, la problématique étant la sous-déclaration de ces erreurs médicamenteuses. L'incapacité des systèmes de santé à apprendre de leurs erreurs est un des aspects frustrants pour les patients et les prestataires de soins de santé. En conséquence, les mêmes erreurs se produisent à plusieurs reprises dans de nombreux contextes et les patients continuent à être lésés par des erreurs évitables.

L'OMS a reconnu l'importance de la sécurité des patients et en a fait une priorité de santé publique pour l'appui technique aux États membres dans l'élaboration de systèmes de notification et la réduction des risques, l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes, la promotion d'une culture de la sécurité et l'encouragement de la recherche sur la sécurité des patients. Le Bureau régional de l'OMS pour la Méditerranée Orientale (EMRO) a lancé une initiative des hôpitaux respectueux de la sécurité des patients.

Pour aider à répondre à cette problématique, nous avons choisi de mener l'enquête suivante afin de dresser un état des lieux sur ce sujet à l'INNTA, de dégager un consensus sur vos connaissances, attitudes, opinions et perceptions de cette problématique, afin d'aider les décideurs de l'INNTA d'élaborer/améliorer et mettre en place un système d'identification et de déclaration des erreurs médicamenteuses à l'INNTA.

C'est pourquoi nous avons besoin de votre collaboration.

En pratique, l'étude consistera en un questionnaire auto administré et qui ne vous prendra que quelques minutes (15 mn). Nous vous assurons de l'anonymat de vos réponses ainsi que de la confidentialité des données collectées tout en sachant qu'aucune des réponses ne reflètent un jugement sur la personne enquêtée. Aussi nous vous assurons qu'un retour après la recherche vous sera communiqué.

Message de Participation

Cher participant(e)

Vous avez accepté de participer à notre travail de Master, **MERCI !**

Nous vous attribuons le code (.....) que nous allons utiliser lors de notre entretien.

Ci-après les questions auxquelles nous vous prions d'y répondre librement et objectivement.

Section 1: État de lieu

- 1- Avez-vous reçu déjà une formation sur la définition, la classification et l'identification des erreurs médicamenteuses à l'INNTA?
 - a) Oui
 - b) Oui, mais pas suffisamment
 - c) Non
- 2- Avez-vous reçu déjà une formation sur la façon de signaler officiellement les erreurs médicamenteuses à l'INNTA?
 - a) Oui
 - b) Oui mais pas suffisamment
 - c) Non
- 3- Existe-il un système officiel de déclaration des erreurs médicamenteuses à l'INNTA?
 - a) Oui
 - b) Non
 - c) Je ne sais pas

4- Si oui:

A qui les erreurs médicamenteuses sont-elles déclarées?	
4.1 Au niveau de l'INNTA	
4.2 En dehors de l'INNTA	

Section 2 : Les Connaissances

- 1- L'erreur médicamenteuse est un acte :
 - a) Évitable
 - b) Inévitable
 - c) Je ne sais pas
- 2- L'erreur médicamenteuse est un acte :
 - a) Intentionnel
 - b) Non intentionnel
 - c) Parfois intentionnel et parfois non intentionnel

d) Je ne sais pas

3- L'erreur médicamenteuse est :

	OUI	NON	Je ne sais pas
a) Un évènement indésirable lié aux conditions normales d'utilisation des médicaments			
b) La réalisation d'un acte relatif à un médicament qui se traduit par un événement indésirable médicamenteux.			
c) L'omission d'un acte relatif à un médicament qui se traduit par l'inefficacité du traitement.			

4- A quel(s) niveau(x) du circuit du médicament lors de la prise en charge thérapeutique du patient aux services des soins, une erreur médicamenteuse peut-elle survenir?

	OUI	NON
a) Stockage du médicament		
b) Prescription du médicament		
c) Préparation du médicament au niveau de la pharmacie		
d) Dispensation de médicament de la pharmacie		
e) Administration du médicament au patient hospitalisé		
f) Observance du traitement		
g) Autre		

5- Quel(s) personnel de santé est/sont responsable(s) de la déclaration des erreurs médicamenteuses lors de la prise en charge thérapeutique des patients aux services des soins ?

	OUI	NON
a) Médecin		
b) Pharmacien		
c) Infirmier		

6- L'objectif de signalement d'une erreur médicamenteuse est de :

- a) Punir la personne responsable de cette erreur
- b) Corriger l'erreur et/ou prévenir sa répétition
- c) Empêcher le patient de porter plainte
- d) Je ne sais pas

Section 3 : Les Pratiques

1- Avez-vous déjà observé à l'INNTA une erreur médicamenteuse de type :

	OUI	NON
a) Erreur de calculs de la dose ou de la posologie		
b) Erreur de dilution à effectuer ou de concentration		
c) Erreur par omission d'administration (saut d'une dose)		
d) Erreur de choix du bon médicament		
e) Erreur de forme galénique (Formes orales solides à la place de formes injectables)		
f) Erreur de voie d'administration (IM au lieu de IV)		
g) Erreur de débit d'administration (Débit trop lent, débit trop rapide)		
h) Erreur de durée d'administration (Traitement arrêté trop rapidement ou poursuite du traitement inutile)		
i) Erreur d'administration du médicament à autre patient		
j) Erreur de communication		
k) Erreur de suivi thérapeutique ou clinique (Allergie documentée, contre-indication, Interaction)		
l) Médicament périmé ou détérioré.		
m) Médicament mal conserve (chaîne du froid ou coupure de courant).		
n) Dispensation du médicament au niveau de la pharmacie.		
o) Écriture illisible (dosage, date de péremption ou nom du médicament).		
p) Médicaments identiques stockés au même lieu dans la pharmacie.		
q) Autre		

Si non pour tous les choix, allez directement à la section 4

2- Avez-vous déjà signalé officiellement une erreur médicamenteuse que vous avez détectée ?

- a) Oui, plus d'une fois
- b) Oui, une seule fois
- c) Non

3- Si oui, vous l'avez fait dans :

	OUI	NON
--	-----	-----

a) Un rapport écrit		
b) Un formulaire de déclaration		
c) Autre		

4- Avez-vous déjà communiqué verbalement une erreur médicamenteuse que vous avez détectée ?

	OUI	NON
d) à un superviseur		
e) à un médecin prescripteur		
f) à la pharmacie		
g) à un collègue		
h) Autre		

5- Si vous avez signalé des erreurs médicamenteuses, Quelles sont-elles ?

	OUI	NON
a) Mes propres erreurs		
b) Les erreurs de mes collègues		
c) Les erreurs du système		
d) Autres		

6- Si vous avez signalé des erreurs médicamenteuses, y'avait-t-il un retour ou des mesures correctrices mises en place ?

- a) Oui, pour toutes les erreurs signalée
- b) Oui, mais pas pour la totalité des erreurs
- c) Non

Section 4 : les perceptions	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord
A. Vulnérabilité (susceptibilité) perçue				
1- La surcharge de travail rendrait la survenue des erreurs médicamenteuses probable				
2- Il n'y a aucune chance que des erreurs médicamenteuses se produisent pour les patients hospitalisés car nous utilisons un système de prescription informatisé.*				
3- Les professionnels de santé pourraient commettre des erreurs médicamenteuses				
4- L'absence de déclaration des erreurs médicamenteuses augmente la probabilité de reproduction des mêmes erreurs médicamenteuses				
5- La difficulté de communication entre les professionnels de santé peut entraîner la survenue des erreurs médicamenteuses				

	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord
B. Avantages perçus :				
6- Le signalement d'une erreur médicamenteuse n'réduit pas sa répétition.*				
7- La déclaration des erreurs médicamenteuses permettra de prendre des mesures correctrices.				
8- La mise en place d'un protocole de déclaration diminuerait, le nombre d'erreurs médicamenteuses				
9- La déclaration des erreurs médicamenteuse reflète ma responsabilité à l'égard de la sécurité des patients.				
C. Gravité perçue				
10- Une erreur médicamenteuse pourrait entraîner la prolongation du séjour hospitalier du patient				
11- Une erreur médicamenteuse pourrait provoquer un accident grave mettant en jeu le pronostic vital du patient				
12- Les erreurs médicamenteuses ne pourraient pas conduire au décès du patient.*				
13- Les erreurs médicamenteuses pourraient engendrer des dépenses supplémentaires pour l'Institut.				
D. Obstacles (barrières) perçus :				
14- Je ne sais pas quel type d'erreur déclarer.				
15- Je ne sais pas comment rédiger un rapport ou une déclaration d'erreur médicamenteuse.				
16- L'absence de système de déclaration installé au sein de l'institut est un obstacle à la déclaration.				
17- Je ne voudrais pas que quelque chose de mal arrive à mes collègues.				
18- Je m'inquiète du fait que l'erreur médicamenteuse nuise à ma réputation professionnelle				
19- Le temps et la charge de travail m'empêchent de déclarer les erreurs médicamenteuses				
20- J'ai peur de la confrontation judiciaire ou la punition				
21- Je crois que les erreurs que j'ai constatées ne sont pas graves et ne méritent pas d'être déclarées				
22- Suite à ma déclaration il n'y aurait pas de mesures correctrices.				
23- Je crois que l'erreur médicamenteuse est inévitable, il n'est donc pas nécessaire de la signaler				
24- Je m'inquiète que le signalement des erreurs de mes collègues nuise à notre relation				
25- J'ai l'impression que mes erreurs me seraient reprochées				
E. Auto-efficacité				
26- Je peux diagnostiquer les erreurs médicamenteuses				
27- Je suis capable de déclarer les erreurs médicamenteuses à un niveau officiel au sein de l'INNTA				

F. Indices à l'action				
28- L'anonymat du formulaire de déclaration des erreurs médicamenteuses m'encouragerait à faire une déclaration.				
29- L'existence d'un système de déclaration accessible et clair (formulaire ou application mobile) m'encouragerait à déclarer une erreur médicamenteuse.				

Section 5: L'Intention	Improbable	Peu probable	probable	Très probable
1- Je signalerai une erreur médicamenteuse qui a entraîné un événement indésirable pour le patient				
2- Je signalerais une erreur médicamenteuse chez un patient même si elle n'a pas entraîné de préjudice				
3- Je signalerais une erreur médicamenteuse qui a déjà été identifiée et corrigée avant qu'elle n'atteigne le patient.				

Section 6 : Caractéristiques des participants	
1- Quelle est votre profession? a) Pharmacien(ne) b) Médecin Interne c) Médecin résident d) Médecin sénior e) Dentiste f) Infirmier(ère) g) Autre :	
2- Quel est votre sexe ? a) Homme b) Femme	
3- Votre âge est entre : a) 20-29 b) 30-39 c) 40-49 d) 50-59 e) ≥60	
4- Depuis combien de temps exercez-vous votre profession?	
5- Depuis combien de temps travaillez-vous à l'INNTA?	